



Ministry of Foreign Affairs

# Gouvernance Locale 2020

## Programme de formation professionnelle « Shiraka »

Les Pays-Bas invitent les fonctionnaires des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord à se porter candidats à un programme de formation intitulé la Gouvernance Locale.

Les pays suivants peuvent participer: l'Algérie, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, l'Egypte, les Emirats Arabes Unis, l'Irak, l'Iran, la Jordanie, le Koweït, la Libye, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, l'Oman, le Qatar, les Territoires Palestiniens, le Soudan, la Tunisie, le Yémen.

Ce stage de formation offrira aux participants les informations et les outils nécessaires pour leur permettre d'améliorer la gouvernance locale dans leur pays. Les participants auront aussi l'occasion de rencontrer des fonctionnaires actifs dans le domaine de la gouvernance locale afin d'échanger les points de vue et meilleures pratiques. Enfin, cette formation permettra également aux participants de renforcer leurs liens avec les Pays-Bas et le gouvernement néerlandais.

### Objectifs de la formation

Organisée par le ministère néerlandais des Affaires Etrangères, la formation a pour objectif de permettre aux participants de:

- renforcer le savoir sur la décentralisation et la gouvernance locale ;
- acquérir des connaissances sur le processus de mise en œuvre et de coordination des actions de décentralisation dans leurs pays respectifs ;
- acquérir les connaissances requises pour contribuer efficacement aux relations inter-administratives ;
- être capable d'évaluer le niveau de décentralisation dans leurs pays et d'entreprendre des plans d'action pour soutenir d'avantage la bonne gouvernance au niveau local.

La formation permet également de développer la coopération entre les Pays-Bas et de la région MENA, ainsi que la coopération régionale.

### Programme de formation

Le programme de formation aura un aspect pratique et interactif afin d'assurer le partage des connaissances et le renforcement de la coopération entre les fonctionnaires des pays participants.

Le programme offrira de grandes possibilités d'interaction et s'articulera autour de trois composantes intégrées, à importance égale et qui se soutiendront mutuellement, à savoir :

- la théorie et les principaux concepts et éléments des processus de décentralisation ;
- les compétences pratiques comme les techniques de négociations ;
- les visites d'étude à des organismes de gouvernement Néerlandais et Tunisiens.

A la fin de la formation, les participants :

- auront acquis des connaissances approfondies des concepts de base relatifs à la décentralisation et de la gouvernance à niveaux multiples ;
- auront assimilé le fonctionnement de la décentralisation et de la gouvernance locale aux Pays-Bas, et au Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ;
- seront en mesure d'utiliser les connaissances et les meilleures pratiques comme une source d'inspiration pour faire face aux défis liés aux politiques de décentralisation dans leurs pays respectifs ;
- seront formés dans l'application pratique de sujets spécifiques comme la gestion de projets et la gestion du changement et dans les différentes compétences pratiques.

### Date, lieu et langue de formation

La formation se déroulera sur une période de deux semaines (non consécutives).

Partie I: 09 au 13 Mars 2020	Partie II: 15 au 19 Juin 2020
La Haye	Hammamet
Pays-Bas	Tunisie

La formation est offerte en anglais, avec une interprétation simultanée arabe lorsque nécessaire. Les participants sont tenus de suivre la totalité du programme. Un certificat sera délivré à l'issue de la formation.

### Coût de la formation

Pour chaque participant des pays qui figurent sur la [liste des bénéficiaires d'aide publique au développement](#) (APD), les coûts relatifs au transport international (classe économie), logement (pension complète), visa, assurance et les coûts de la formation seront couverts par une bourse complète offerte par le Ministère néerlandais des affaires étrangères. Les participants des pays qui ne figurent pas sur cette liste devront prendre en charge leurs coûts relatifs au transport international (billets d'avion et visa); leurs frais de logement (pension complète), assurance et les coûts de la formation seront couverts par la bourse nommée ci-dessus.

Tous les participants sont responsables de l'organisation de leur transport vers et depuis l'aéroport dans leur pays d'origine.

Les participants des pays bénéficiaires de l'APD devront eux-mêmes prendre en charge les coûts de transport locaux, dans le cas où ils partiront d'un aéroport international situé en-dehors de leur propre pays. Seuls les coûts de transport correspondant à la partie internationale de leur voyage seront remboursés.

Les participants sont appelés à entreprendre les procédures nécessaires pour l'obtention de leurs visas.

En cas de défection ou d'annulation dans les quatre semaines précédant le début de la première partie de la formation, l'organisateur a le droit d'exiger le remboursement des frais engagés auprès de l'employeur du participant concerné.

### Inscription

L'inscription se fait en ligne, avant le 08 janvier 2020 en créant un compte permettant de remplir le formulaire d'inscription.

Allez sur le site Internet: <http://www.shiraka.nl/fr/courses/>.

Cliquez sur « Créez un compte dès aujourd'hui », puis sur « Créer un compte ». Remplissez vos données personnelles et information de connexion, puis cliquez sur « Inscription ». Une fois votre enregistrement terminé, votre compte est créé. Connectez-vous pour compléter le formulaire d'inscription et finaliser votre inscription. Vous recevrez un email de confirmation

### Les critères d'éligibilité sont les suivants:

- Vérification administrative; seulement les dossiers complets reçus avant la date limite seront pris en compte ;
- Fonctionnaires travaillant dans le domaine de la Gouvernance Locale ;
- Expérience professionnelle de 5-10 ans dans le domaine susmentionné ;
- Aucune participation (antérieure) à d'autres programmes de formation à Shiraka ou à Matra-South.

En total, 25 places sont disponibles et seront équitablement réparties entre les pays bénéficiaires. Obtenir une parité hommes-femmes dans la délégation fera partie de la sélection. Une compréhension passive de la langue anglaise est un avantage, mais ne sera pas un critère de sélection.

### Shiraka programme de formation

La formation fait partie du programme Shiraka, une initiative du Ministère néerlandais des Affaires Etrangères. Shiraka est un programme de coopération bilatérale, mis en place par les Pays-Bas afin de contribuer aux évolutions politiques que connaît la région MENA. Il s'agit d'un programme de coopération bilatérale initié par les Pays-Bas pour stimuler et soutenir le processus de transition en cours dans la région MENA et pour renforcer la coopération entre les Pays-Bas et les pays cibles.

### Plus d'informations

[IO@rvo.nl](mailto:IO@rvo.nl) (pour l'inscription en ligne);

[info@thehagueacademy.com](mailto:info@thehagueacademy.com) (pour plus d'information sur la formation)

Le programme Shiraka est une initiative du Ministère néerlandais des Affaires Etrangères, dont la mise en oeuvre est confiée à l'unité Programmes Internationaux de l'Agence néerlandaise pour les entreprises. La formation sur la Gouvernance Locale est organisée conjointement par l'organisation The Hague Academy for Local Governance.

Ministère des Affaires Etrangères  
Rijnstraat 8  
P.O. Box 20061 | 2500 EB  
La Haye, Pays-Bas



Netherlands Enterprise Agency